

Centre
de services scolaire
de Laval

Québec 

TOUS ENGAGÉS VERS LA RÉUSSITE

Centre de formation le Tremplin

Projet éducatif 2019-2022

Actualisation 2021-2022

Document officiel



2475, rue Honoré-Mercier H7L 2S9, Laval (Québec)

Table des matières

1.	But et définition du projet éducatif.....	2
1.1	Actualisation 2021-2022.....	2
2.	Encadrements légaux	3
3.	Méthodologie	3
3.1	Comité de pilotage	4
3.2	Consultation	4
4.	Présentation de l'établissement.....	5
4.1	Un peu d'histoire	5
4.2	La formation générale (FG) – En centre	6
4.3	La formation générale (FG) – En formation à distance assistée (Fàda)	6
4.4	L'intégration sociale (IS)	6
5.	Une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)	7
5.1	Nos valeurs	7
5.2	Notre but	7
5.3	Notre vision	7
6.	Description du contexte	8
6.1	Environnement externe.....	8
6.2	Environnement interne	9
7.	Les principaux enjeux	11
7.1	Enjeu 1 : La progression scolaire de tous les élèves.....	11
7.2	Enjeu 2 : La réussite scolaire de tous les élèves	11
8.	Orientations et objectifs.....	12
8.1	Orientation 1	12
8.2	Orientation 2	13
8.3	Orientation 3	13
9.	Éléments partagés avec le PEVR 2018-2022 de la CSDL.....	14
10.	Périodicité d'évaluation.....	14
11.	Adoption.....	14

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il a été rédigé en tenant en compte les caractéristiques et les besoins des élèves qui fréquentent le centre de formation le Tremplin ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Le présent projet éducatif présente donc les enjeux, les orientations et les objectifs du centre de formation le Tremplin pour la période du 2019 à 2022. Ce document est la résultante d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire de Laval.

1.1 Actualisation 2021-2022

Après deux années, il est devenu nécessaire d'apporter des ajustements au projet éducatif initial et à certains égards, les modifications sont majeures. Le présent document présente donc la nouvelle version du projet éducatif actualisé pour l'année scolaire 2021-2022. Cette actualisation permettra également de faciliter la transition vers un nouveau projet éducatif après l'échéance de celui-ci.

Plus particulièrement, le projet éducatif actualisé vise l'ajout des valeurs choisies par le centre qui n'étaient pas présentes dans la version initiale. De plus, avec le développement de nouveaux indicateurs, les objectifs sont révisés pour cerner plus spécifiquement les zones de vulnérabilité en lien avec la réussite de tous les élèves.

Finalement, plusieurs éléments de contexte importants, internes et externes, ont modifié le fonctionnement du centre et ont contribué à la nécessité d'actualiser le projet éducatif initial. Le nouvel acte d'établissement pour le milieu carcéral, le déménagement de la Formation à distance assistée, le début d'implantation d'une communauté d'apprentissage ainsi que la pandémie de Covid 19 en sont des illustrations.

2. Encadrements légaux

Le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes de la Loi sur l'Instruction publique :

- (LIP, articles 37 et 97.1) qui stipule que notre établissement doit présenter dans son projet éducatif :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire.
 - Les orientations propres à notre établissement et nos objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le présent projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif est déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- (LIP, article 37.3) qui indique que l'on respecte la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de notre centre
- (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) qui indique que l'on doit harmoniser la période couverte par notre projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du Ministère
- (LIP, article 459.3) que nous devons respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre notre établissement scolaire, la commission scolaire et le Ministère.
- (LIP, articles 37 et 97.1) assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

3. Méthodologie

La méthodologie utilisée par le personnel du centre de formation le Tremplin pour l'élaboration du projet éducatif était basée sur l'analyse des difficultés que les élèves éprouvent pendant leurs études. De façon objective, les enseignants ont ciblé différents indicateurs qu'ils s'engagent à travailler afin d'améliorer la réussite de tous les élèves.

3.1 Comité de pilotage

Soucieux de réunir les conditions gagnantes pour l'élaboration du présent projet éducatif, le Conseil d'établissement a favorisé la gestion collaborative. Dans ce contexte, il remercie les personnes suivantes pour leur participation à la rédaction du projet éducatif :

- Monsieur Dominique Bernard, enseignant.
- Madame Marie-Claire Desroches, enseignante.
- Madame Judy Mc Duff, psychoéducatrice.
- Madame Chantal Dionne, enseignante.
- Monsieur Donald Caron, enseignant.
- Madame Mélanie Labelle, secrétaire.
- Madame Stéphanie Archambault, enseignante.
- Madame Nancy Groleau, directrice adjointe.

3.2 Consultation

Conformément à l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique, les personnes et groupes de personnes suivantes ont été consultés :

- Personnel enseignant du centre de formation le Tremplin
- Personnel non enseignant du centre de formation le Tremplin
- Comité d'élèves du centre de formation le Tremplin
- Carrefour Jeunesse-emploi de Laval

Afin de définir les enjeux, les orientations et les objectifs dont le centre de formation le Tremplin avait besoin, nous avons prôné le travail en équipe et des rencontres en assemblée générale. Le personnel du centre a été réparti en plusieurs groupes de travail qui comptaient avec un ou plusieurs représentants de chaque secteur du personnel.

4. Présentation de l'établissement

4.1 Un peu d'histoire

Au début des années 90, le centre d'éducation des adultes Le Tremplin de la Commission scolaire des Mille-Îles était situé dans le quartier de Fabreville où il louait des locaux dans un centre commercial. Il offrait plusieurs services d'enseignement tels que l'entrée en formation, l'alphabétisation, la formation générale, l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle et l'éducation populaire. Des cours étaient également offerts le jour et le soir ainsi qu'en formation à distance.

En 1998, au moment de la fusion des commissions scolaires, il a revu son offre de services en collaboration avec les autres centres d'éducation des adultes maintenant regroupés dans la nouvelle Commission scolaire de Laval.

Finalement, c'est en 2006 que le centre de formation Le Tremplin s'est installé dans l'ancienne école Le Baluchon, dans le quartier Sainte-Rose. Depuis, son pavillon principal est situé au 2475, rue Honoré Mercier, dans le nord de Laval.

En 2014, la formation à distance (FD), alors hébergée au centre L'Impulsion, déménage au Tremplin et devient la formation à distance assistée (Fàda). Pendant quelques années, celle-ci est installée dans les locaux du Pavillon Rolland-Gratton et plus tard, dans le centre de formation professionnelle Paul-Émile-Dufresne. C'est en septembre 2020 que la Fàda réintègre le pavillon principal du centre.

En 2016-2017, les services en milieu carcéral viennent s'ajouter aux services offerts par Le Tremplin. Puis, le 1^{er} juillet 2019, ce service est devenu autonome en obtenant son propre acte d'établissement qui doit maintenant développer son propre projet éducatif.

Le Tremplin dessert donc maintenant une clientèle en formation générale (FG), en centre et en formation à distance assistée (Fàda) ainsi qu'en intégration sociale (IS), dans son seul pavillon de la rue Honoré-Mercier. Ce bâtiment, adapté pour les élèves handicapés, est partagé avec d'autres usagers dont les élèves de l'école secondaire Curé-Labelle qui utilisent son gymnase le jour et Ville de Laval qui le loue le soir, la fin de semaine et l'été.

4.2 La formation générale (FG) – En centre

Les élèves de la formation générale s’inscrivent en centre pour suivre des cours selon un horaire déterminé afin d’obtenir leur diplôme d’études secondaires (DES) ou les préalables qui les mèneront vers des études collégiales ou professionnelles. Ils sont de tous âges à partir de 16 ans mais la majorité se situe entre 18 et 24 ans.

Les cours sont offerts en classe dans une organisation d’entrée continue et sortie variable avec des possibilités d’horaires variées, à temps partiel et à temps plein, de jour. Dans ce contexte, l’enseignement individualisé est souvent privilégié.

4.3 La formation générale (FG) – En formation à distance assistée (Fàda)

La Formation à distance assistée (Fàda) offre aussi des cours de la formation générale mais elle se distingue des cours en centre par son mode d’organisation spécifique. Elle répond ainsi aux besoins des élèves qui désirent suivre une formation à distance, sans horaire de cours, avec la possibilité de rencontrer les enseignants à des moments déterminés, en plus des autres moyens de communication possibles.

Pour favoriser la conciliation des différentes sphères de vie des élèves inscrits, dont les travailleurs, les disponibilités des services sont réparties en après-midi et en soirée. Un service de base est également disponible pendant l’été.

4.4 L’intégration sociale (IS)

Le programme d’intégration sociale s’adresse à des adultes présentant des difficultés persistantes et importantes d’apprentissage et d’adaptation sociale provenant de phénomènes psychosociaux de limitation ou d’une ou plusieurs déficiences. Comme les objectifs visés sont l’autonomie et l’intégration sociale, le parcours des élèves est établi en fonction des besoins de chacun.

L’organisation est en entrée et sortie fixes, avec deux sessions par année scolaire, et dans ce contexte, le mode d’enseignement magistral, avec des ateliers pratiques, est privilégié. Les horaires des élèves, de jour seulement, sont limités à 15h par semaine afin de favoriser le transfert des habiletés dans la communauté.

5. Une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)

L'équipe du centre de formation Le Tremplin se préoccupe de la réussite scolaire de tous ses élèves et pour y arriver, elle a commencé les travaux d'implantation d'une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) considérée comme une pratique probante. Une équipe de pilotage a participé à des formations et plusieurs rencontres avec l'ensemble du personnel ont eu lieu afin de trouver consensus sur les assises de celle-ci.

5.1 Nos valeurs

L'équipe a choisi ses valeurs mais aussi un comportement observable associé à chacune d'elle. Ce comportement n'est pas limitatif de la valeur qu'il représente mais il permet de la rendre concrète par une action spécifique comprise de tous.

- Le **respect** s'exprime entre autres par :
 - « Je n'ai que des commentaires constructifs à exprimer concernant les autres personnes. »
- L'**engagement** s'exprime entre autres par :
 - « Je prends le temps de bien répondre à la demande de toute personne qui a besoin d'assistance. »
- La **collaboration** s'exprime entre autres par :
 - « Je sollicite l'équipe multidisciplinaire pour bien accompagner l'élève. »

5.2 Notre but

Dans un énoncé court et facile à retenir, nous avons formulé notre but commun comme suit :

- « **À chaque jour, chaque élève évolue vers son objectif.** »

5.3 Notre vision

Dans un énoncé court et facile à retenir, nous avons formulé la vision de notre centre comme suit :

- « **Au Tremplin, la réussite est notre boussole.** »

6. Description du contexte

6.1 Environnement externe

- Le centre de formation le Tremplin est situé sur un campus comprenant une école secondaire de deuxième cycle et deux centres de formation professionnelle. Il partage son bâtiment avec le centre Honoré-Mercier de Ville de Laval à qui il loue le gymnase le soir, les fins de semaine et l'été.
- La formation générale du Tremplin reçoit des élèves référés par le Centre local d'emploi (CLE). Depuis quelques années, le nombre de références diminue considérablement. Par conséquent, les cours d'été s'organisent dorénavant de manière centralisée.
- Le 1^{er} juillet 2019, un nouvel acte d'établissement est créé pour que les services en milieu carcéral constituent un centre en soit. Son nom officiel, le Centre de formation du Phénix, est confirmé l'année suivante suite à la recommandation de son Conseil d'établissement.
- En 2019-2020, le centre de formation Les Berges est déménagé dans l'édifice Cunard, dans le parc industriel. Les deux centres se sont ainsi rapprochés l'un de l'autre mais aucune évaluation formelle n'a été faite quant à l'impact sur le nombre d'inscriptions de l'un et de l'autre.
- Depuis le 13 mars 2020, la pandémie de Covid 19 fait rage partout. Des modes d'organisation spécifiques avec une alternance présentiel/vidéoconférence ont donc dû être mis en place à la rentrée 2020 pour répondre aux exigences sanitaires tout en poursuivant un service d'enseignement de qualité.
- En juin 2020, toujours en raison de la pandémie, les examens ministériels du secteur Jeunes ont été annulés et le taux de diplomation a vécu une forte hausse. Pour juin 2021, il a déjà été annoncé que les examens seront à nouveau annulés.
- La pandémie a également faussé certaines tendances au niveau des indicateurs pour la fin de l'année scolaire 2019-2020. Ce sont donc les données de 2018-2019 qui sont utilisées pour les objectifs du présent projet éducatif.
- Pendant l'année scolaire 2020-2021, les centres d'éducation des adultes doivent également produire leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Ces aspects seront donc abordés dans ce contexte parallèle et les objectifs du présent projet éducatif cibleront plus particulièrement le cheminement scolaire des élèves.

6.2 Environnement interne

Par son fonctionnement qui permet aux élèves avec des parcours diversifiés d'obtenir des services d'enseignement adaptés à leurs besoins, l'éducation des adultes est riche de nuances et de spécificités. Pour bien dépeindre son environnement interne, plusieurs facettes doivent être abordées selon différents indicateurs disponibles.

- **Le nombre d'inscriptions et le nombre d'équivalents temps plein (ETP) :**
 - Ces indicateurs sont à la baisse pour tous les services d'enseignement depuis quelques années. Toutefois, depuis le début de la pandémie, les inscriptions à la Fàda ont considérablement augmenté.
- **Le taux d'évaluation et le taux de réussite aux épreuves :**
 - En IS, il existe peu d'indicateurs officiels d'évaluation de progression des élèves. Un suivi individualisé est assumé qualitativement par l'équipe enseignante.
 - En formation générale, centre et Fàda, le taux d'évaluation est variable mais les données démontrent que plusieurs élèves ne se rendent pas à l'examen. Toutefois, le taux de réussite aux épreuves est très élevé.
 - En FG, un suivi du rendement est effectué par les enseignants et la direction adjointe mais il subsiste plusieurs dépassements, inactivités et abandons.
- **La persévérance et l'interruption :**
 - La persévérance et l'interruption sont définies à partir du retour ou non, l'année suivante, d'un élève qui n'a pas terminé son profil dans l'année visée.
 - En IS, la persévérance est très élevée et l'interruption très faible. Par contre, en FG centre, la persévérance est plutôt faible et l'interruption assez élevée.
 - Il est à noter que ces indicateurs sont particulièrement défavorables aux élèves de la FBC (1^{er} cycle du secondaire) où la persévérance est plus faible que la moyenne FG et l'interruption plus élevée.
 - Sans consignation des présences, ces données sont peu fiables pour la Fàda.
- **La réussite et les DES :**
 - La réussite est comptabilisée à l'interne lorsque l'élève complète un service d'enseignement ou son profil de formation.
 - Les DES sont comptabilisés par le MEQ lorsque les critères sont atteints.
 - La réussite et les diplômes sont calculés en nombre d'élèves plutôt qu'en pourcentage car ce dernier n'est pas fiable en raison de la variabilité du début et de la durée des parcours.

- **Le personnel :**
 - Au total, le personnel du Tremplin compte en moyenne entre 25 et 35 personnes incluant la direction et la direction adjointe.
 - Le personnel de soutien manuel relève du plan d'effectifs du campus Curé-Antoine-Labelle.
 - Une travailleuse sociale du CISSSLaval offre ses services aux jeunes adultes deux fois par semaine.

- **Différentes activités :**
 - Le centre organise des **activités d'accueil** pour tous les nouveaux élèves du centre afin de leur présenter le fonctionnement et les services.
 - Des **activités de reconnaissance** sont également organisées par le centre afin de faire la promotion de la persévérance, de l'effort, de l'assiduité et de la réussite.
 - Plusieurs activités sont organisées à chaque année afin de **faire connaître la formation professionnelle** aux élèves du centre.
 - Accompagné du personnel du centre, le comité étudiant organise au moins **une activité thématique par mois** et tous les élèves de la FG et de l'IS y participent.
 - D'autres activités sont offertes aux élèves dans différents contextes : semaines thématiques, sorties de classe, partenaires, ...
 - Depuis le début de la pandémie, les **activités ont été adaptées ou annulées** afin de répondre aux exigences sanitaires.

7. Les principaux enjeux

Après avoir fait l'analyse des précédents éléments de contexte, l'établissement a identifié deux enjeux auxquels il fait face.

7.1 Enjeu 1 : La progression scolaire de tous les élèves

Comme le temps de fréquentation scolaire à l'éducation des adultes n'est pas limité par des dates butoir comme dans d'autres secteurs d'enseignement, baliser la progression scolaire des élèves est un enjeu qui lui est spécifique.

- En FG en classe, une norme de 25h par unité est déterminée par le MEQ mais plusieurs embûches sont rencontrées entraînant souvent des dépassements : niveau de préparation au cours, assiduité de l'élève, programme d'études chargé, quantité de travail à produire, abandon précoce, ...
- Particulièrement, en formation de base commune (1^{er} cycle du secondaire), les élèves progressent moins que les autres services de la FG alors qu'une faible scolarité limite leurs perspectives professionnelles.
- En formation à distance, des échéances sont fixées par le centre mais la durée fixée par le MEQ est de 50 semaines par cours. Lorsque les élèves actifs sont nombreux, la relance des élèves inactifs devient difficile à mettre en œuvre.
- En intégration sociale, la progression des élèves est faite régulièrement, de façon qualitative, par l'équipe enseignante. Il n'existe pas d'indicateur de progression permettant de mesurer celle-ci.

7.2 Enjeu 2 : La réussite scolaire de tous les élèves

Une amélioration de la progression scolaire des élèves ne garantit pas nécessairement une amélioration de la réussite de leur parcours scolaire complet. Une vigie doit donc être maintenue pour assurer une progression scolaire des élèves menant réellement à leur réussite.

En FG, en centre et à distance, les indicateurs disponibles permettent facilement cette vigie. En IS, élaborer un indicateur de progression pourra permettre d'assurer une vigie plus adéquate ultérieurement.

8. Orientations et objectifs

Enjeu 1 - La progression scolaire de tous les élèves

8.1 Orientation 1

En formation générale, en centre et à distance, augmenter le nombre d'élèves qui réussissent l'épreuve de sanction de leurs cours.

Objectif 1.1

D'ici juin 2022, pour la FG en centre, augmenter d'au moins 5% la moyenne du taux d'évaluation des matières en maintenant une moyenne du taux de réussite supérieur à 90%.

Indicateur : Taux d'évaluation (inscriptions)
Source : Rapport Lumix – BV : Suivi des inscriptions et réussites des matières en FGA

Situation en 2018-2019 : 61% avec un taux de réussite de 94%

Cible pour juin 2022 : 66% avec un taux de réussite supérieur à 90%

Objectif 1.2

D'ici juin 2022, pour la FG-Fàda, augmenter d'au moins 5% la moyenne du taux d'évaluation des matières en maintenant une moyenne du taux de réussite supérieur à 90%.

Indicateur : Taux d'évaluation (inscriptions)
Source : Rapport Lumix – BV : Suivi des inscriptions et réussites des matières en FGA

Situation en 2018-2019 : 20% avec un taux de réussite de 95%

Cible pour juin 2022 : 25% avec un taux de réussite supérieur à 90%

8.2 Orientation 2

Mesurer la progression des élèves en IS

Objectif 2.1

D'ici juin 2022, pour IS, établir un indicateur permettant de mesurer la progression des élèves.

Indicateur : Le nombre d'indicateur disponible

Situation en 2018-2019 : Aucun indicateur de mesure, évaluation qualitative de l'équipe enseignante

Cible pour juin 2022 : Un indicateur numérique est développé

Enjeu 2 - La réussite scolaire de tous les élèves

8.3 Orientation 3

En formation générale, en centre et à distance, augmenter le nombre d'élèves qui complètent un service d'enseignement.

Objectif 3.1

D'ici juin 2022, pour la FG-centre, augmenter d'au moins 5% le nombre d'élèves qui terminent un service d'enseignement.

Indicateur : Nombre de réussites
(indicateurs de cheminement parmi les inscrits)
Source : Rapport Lumix – BV : Réussite, persévérance et interruption en FGA par service d'enseignement (vue globale)

Situation en 2018-2019 : 112 (avec 445 élèves inscrits)

Cible pour juin 2022 : 117

Objectif 3.2

D'ici juin 2022, pour la FG-Fàda, augmenter d'au moins 10% le nombre d'élèves qui terminent un service d'enseignement.

Indicateur : Nombre de réussites
(indicateurs de cheminement parmi les inscrits)
Source : Rapport Lumix – BV : Réussite, persévérance et interruption en FGA par service d'enseignement (vue globale)

Situation en 2018-2019 : 84 (avec 551 élèves inscrits)

Cible pour juin 2022 : 92

9. Éléments partagés avec le PEVR 2018-2022 de la CSDL

Le projet éducatif du centre de formation le Tremplin et le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de Laval ont comme vision première la réussite scolaire de tous les élèves. Comme le PEVR, le projet éducatif du centre de formation le Tremplin est le résultat d'une collaboration entre plusieurs partenaires internes et externes qui ont eu comme vision commune de mettre en place des objectifs réalistes qui aideront les élèves à compléter leur profil de formation.

Les enjeux, les orientations et les objectifs de ce projet éducatif sont en concordance avec toutes les orientations du PEVR du CSS de Laval, mais plus spécifiquement avec les orientations suivantes :

- Accroître la réussite éducative des élèves, jeunes et adultes en s'assurant du développement du plein potentiel de tous.
- Offrir un milieu de vie qui intègre des activités propices au développement, à l'apprentissage et à la réussite.
- Développer, offrir et déployer des services éducatifs de qualité adaptés à la diversité des besoins des élèves.
- Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives.

10. Périodicité d'évaluation

Le projet éducatif sera évalué en juin 2022

11. Adoption

Date de l'adoption au conseil d'établissement : 2021-05-06

Numéro de résolution de l'adoption : CE-2021-05

Date de publication et d'entrée en vigueur : 2021-07-01